pèlè 34
DIOCÈSE DE MONTPELLIER
Direction Diocésaine des Pèlerinages

Le Bulletin d'inscription

Ce document doit obligatoirement être remis *au souscripteur pour la conclusion d'un contrat sur la base d'un support écrit* **(Code du Tourisme Article R211-4).**
Il doit mentionner la raison sociale du vendeur, son adresse, son autorisation administrative d'exercice et les informations à communiquer et doit préciser :

1. Destination, moyens, caractéristiques et catégories des transports utilisés.
2. Mode d'hébergement, situation, niveau confort, principales caractéristiques, homologation et classement touristique correspondant à la réglementation du pays d'accueil.
3. Repas fournis
4. Description de l'itinéraire s'il s'agit d'un circuit.
5. Formalités administratives et sanitaires à accomplir en cas, notamment, de franchissement des frontières ainsi que leurs délais d'accomplissement.
6. Visites, excursions et autres services inclus dans le forfait ou éventuellement disponible moyennant un supplément de prix.
7. Taille minimale ou maximale du groupe permettant la réalisation du voyage ou du séjour, date limite d'information du consommateur en cas d'annulation, pas moins de 21 jours du départ.
8. Montant ou pourcentage du prix à verser à titre d'acompte à la conclusion du contrat ainsi que le calendrier de paiement du solde.
9. **Modalités de révision des prix (art. 100)**
10. **Conditions d'annulation de nature contractuelle**
11. Conditions d'annulation définies art. 101, 102 et 103
12. Précisions concernant les risques couverts et le montant des garanties souscrites par la R.C. de l'association.
13. Information concernant la souscription facultative d'un contrat d'assurance couvrant les conséquences d'annulation ou risques particuliers comme les frais de rapatriement en cas de maladie ou accident.

Notre conseil

Ne négliger pas la rédaction de ce document, il vous protègera en cas de litiges.
Prévoyez la mention « lu et approuvé » signé par le souscripteur.
Prévoyez la notification d'une personne à prévenir en cas de nécessité.
Indiquez le **N° d'agrément au Ministère du Tourisme de** *l'organisme qui vous couvre,(agence ou nous-mêmes) Le notre est* **: IM034110018.**
N'hésitez pas à nous demander de l'aide pour la rédaction de votre document.